

COMMUNE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette présentation servira de base à ladite note qui sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes exécutées sur l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité et unicité.

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire annuel. Il est le bilan financier de la Commune.

Pour rappel, le Budget Primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Commune. Il doit être voté équilibré par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le Compte administratif présente les résultats de l'exécution du Budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année 2023.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux sections distinctes :

- Le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la Commune,
- L'investissement qui engage sur des projets structurants et qui valorise le patrimoine communal.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré, le compte administratif fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

La balance générale

	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Exercice 2023	Fonctionnement	2 046 803.52	2 460 722.24	413 918.72
	Investissement	697 500.93	968 518.94	271 018.01
	Total	2 461 741.61	2 744 304.45	3 429 241.18
Affectation de résultats 2022	Fonctionnement		49 588.68	463 507.40
	Investissement	-587 165.78		-316 147.77
	RESULTAT CUMULE BUDGET GENERAL			147 359.63

L'exécution 2023 a été réalisée avec la volonté :

- de préserver la qualité du service public local en maîtrisant les dépenses de fonctionnement,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de Poursuivre une politique d'investissement garante de l'avenir.

Les informations financières générales

Chiffres clés de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Dépenses de fonctionnement	2 046 803.52 €	Encours de la dette	1 660 928.84 €
Recettes de fonctionnement	2 510 310.92 €	Dépenses de personnel	898 448.37 €
Remboursement Capital	201 367.11 €	Produits TF	680 391.00 €
Remboursement Intérêts	33 096.49 €	Produits fictifs sur taux TF nationaux	934 489.00 €

Les ratios d'alerte

Ratios utilisés par la Direction de la comptabilité publique pour évaluer la situation financière des Communes.

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2023
Marge d'autofinancement courant	(Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement	1 pendant deux exercices consécutifs	0.896
Rigidité des charges structurelles	(Charges de personnel + Annuité de la dette) / Produits de Fonctionnement	de 0,584 à 0,80	0.451
Niveau d'endettement	Encours de la dette / Produits de Fonctionnement	2 pour les communes de - 2000 hab; 1,8 de 2000 à 5000 hab et 1,6 pour les + de 5000 hab	0.662
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	Produits des impôts locaux / Produits des bases affecté des taux moyens nationaux	1	0.728

Les communes cumulant 3 seuils sur 4 sont dans une situation financière critique. Celles qui cumulent les 4 seuils sont considérées comme connaissant une situation financière très dégradée.

Les niveaux d'épargne

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2023
Epargne de gestion	Recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette		496 603.89 €
Epargne brute	Epargne de gestion - intérêts de la dette		463 507.40 €
Epargne nette	Epargne brute - Capital des emprunts	Autofinancement généré sur l'année	262 140.29 €
Epargne de gestion / Recettes réelles de fonctionnement		Minimum préconisé = 20 %	19.78
Epargne brute / Recettes de fonctionnement		Minimum préconisé = 15 %	18.46

La dette

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2023
Intérêts / Dépenses de fonctionnement		Maximum préconisé = 15 %	1.62
Marge d'autofinancement courant	(Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement	Au-delà de 100 %, la Collectivité ne dégage pas d'autofinancement pour ses équipements	89.56
Annuité / Recettes de fonctionnement		Maximum préconisé = 20 %	9.34
Ratio de rigidité	(Personnel + Intérêts) / Dépenses de fonctionnement	Maximum préconisé = 65 %	45.51
Encours de la dette / Epargne brute	Nombre d'année théoriquement nécessaire pour rembourser la dette en utilisant toute l'épargne brute	- de 8 ans : bonne situation / de 8 à 12 ans : situation médiane / + de 12 ans : situation critique	3.58
Encours de la dette / Recettes de fonctionnement	Nombre d'année théoriquement nécessaire pour rembourser la dette en utilisant l'ensemble des recettes de fonctionnement	- d'1 an : bonne situation / entre 1 et 2 ans : situation médiane / + de 2 ans : situation critique	0.66

Comparaison avec les moyennes nationales de la strate (population DGF 2039 hab.)

(Communes touristiques et de montagne de 2000 à 3500 hab. – chiffres 2022 – pop. DGF)

	<i>SJPP</i>	<i>MOY STRATE</i>
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 004 €	1 078 €
2 - Produits des impositions directes / population	458 €	635 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 231 €	1 374 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population	224 €	497 €
5 - Encours de dette / population	815 €	1 052 €
6 - DGF / population	217 €	180 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	43.90%	42,90 %
8 - Dépenses réelles de fonctionnement et remb. Capital / recettes réelles de fonctionnement	89.56%	88,20 %
9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18.20%	36,10 %
10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	67.28%	76,60 %

Le Compte administratif en chiffres

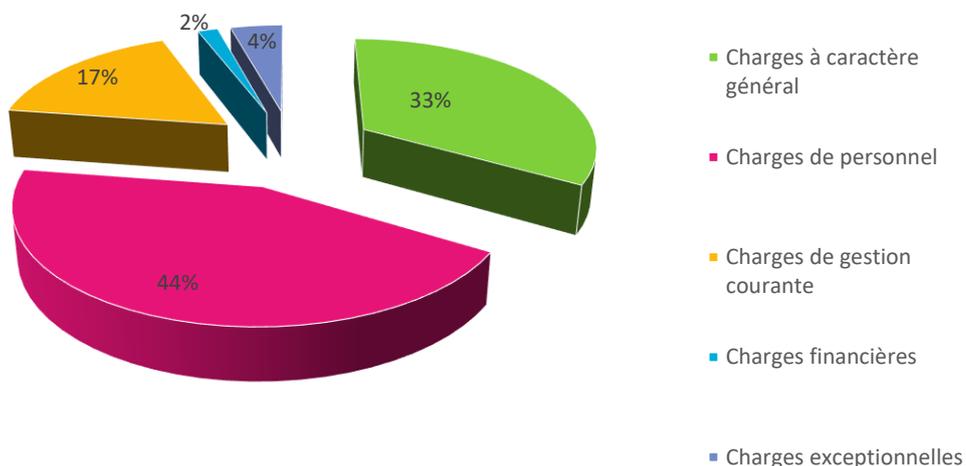
Le fonctionnement

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population et aux usagers (régies de recettes, loyers et redevances essentiellement), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Les recettes de fonctionnement perçues pour l'année 2023 représentent 2 460 722.24 € auxquelles il convient d'ajouter 49 588.68 € de report d'excédent soit un montant total de 2 510 310.92€ (pour rappel en 2022 : 2 2 468 750.29 €).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 2 046 803.52 € (pour rappel, 1 831 995,83 € en 2022).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 046 803.52€



	Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023
011 - Charges à caractère général	588 284,50	698 000,00	684 373,48
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	290 596,53	335 500,00	321 912,82
61 - SERVICES EXTERIEURS	186 286,09	195 600,00	217 750,57
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	85 566,19	136 800,00	103 904,74
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	25 835,69	30 100,00	40 805,35
012 - Charges de personnel et frais assimilés	834 751,42	898 600,00	898 448,37
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 525,70	20 000,00	25 683,14
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	18 845,75	23 100,00	22 473,12
64 - CHARGES DE PERSONNEL	802 379,97	855 500,00	850 292,11
65 - Autres charges de gestion courante	306 565,88	344 110,00	344 095,66
66 - Charges financières	35 004,06	33 325,00	33 096,49
67 - Charges exceptionnelles	67 389,97	84 000,00	83 352,52
042 –Dépenses d'ordre			
Total dépenses de fonctionnement	1 831 995,83	2 467 094,00	2 046 803,52

Les charges à caractère général sont en augmentation de 16.33 % par rapport à 2022. Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, travaux entretien des bâtiments, entretien de voirie, entretien des réseaux (travaux éligibles au FCTVA) petit matériel pour travaux en régie, impôts et taxes, primes assurances, contrats de maintenance, entretien sur biens mobiliers et véhicules, prestations diverses, fêtes et cérémonies, supports de communication ...

A noter, le poste de fournitures de petit équipement : 93 929.90 € comprend pour 43 834,87€ les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux effectués en régie et valorisés en investissement.

Les charges de personnel s'établissent 898 448.47 €, en hausse de 7.63% par rapport à 2022. Les éléments clés de ce chapitre sont :

- *35 703 heures rémunérées en 2023 (35 479 en 2022), correspondant à 19.62 ETP (en 2022, 19.33 ETP),*
- *La hausse du point d'indice en juillet 2023 de 1,5%,*
- *La hausse de la taxe transport, de la cotisation d'assurance,*
- *L'externalisation du poste de secrétaire comptable,*
- *17,57 postes permanents occupés.*
- *Coût salarial en 2023 : 25.97€/h*

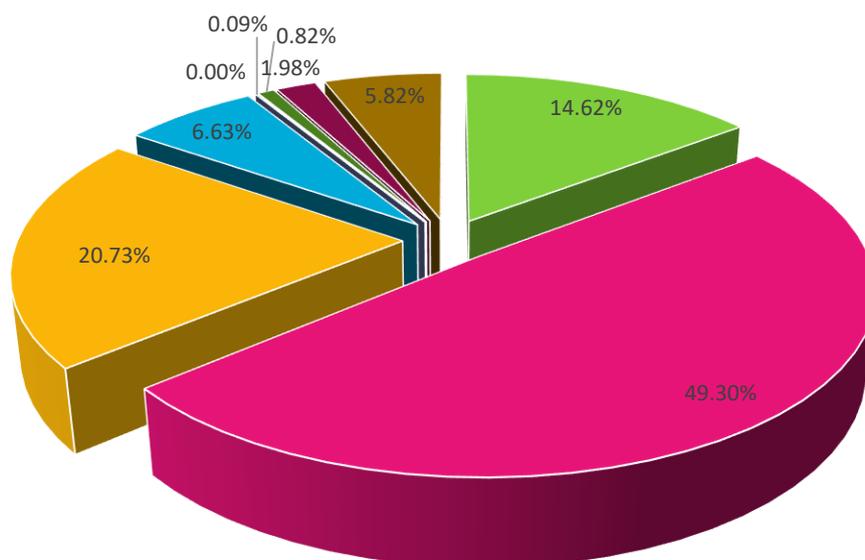
Les charges de gestion courante regroupent les indemnités aux élus, les subventions, la contribution au SIVOS, le remboursement de l'annuité au SDEPA.

Les charges financières ont été mandatées à hauteur de 33 096.49 €. Ce chapitre comprend uniquement le remboursement des intérêts de la dette composée de 9 emprunts.

Les charges exceptionnelles ont consisté en des annulations de redevances et des frais de fourrières.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 11.73% par rapport à celles de 2022.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 510 310.92€



- Produits des services, domaine et ventes diverses
 - Dotations
 - Produits financiers
 - Atténuations de charges
 - Recette d'ordre
- Impôts et taxes
 - Autres produits de gestion courante
 - Produits exceptionnels
 - Excédent reporté

	Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	348 995.17	336 095,00	366 892,84
73 - Impôts et taxes	1 167 312.03	1 215 809,00	1 237 526,45
74 - Dotations, subventions et participations	454 243.02	521 741,00	520 477,17
75 - Autres produits de gestion courante	127 609.85	132 500,00	166 557,30
76 - Produits financiers	33	0,00	44,48
77 - Produits exceptionnels	78 114.30	52 761,00	2 363,75
013 - Atténuations de charges	11 566.85	12 000,00	20 643,31
040 - Total recettes d'ordre	125 604.82	146 600,00	146 216,94
002 - Excédent de fonctionnement reporté	155 271.25	49 588,00	49 588,68
Total recettes de fonctionnement	2 468 750.29	2 467 094,00	2 510 310,92

Les produits des services regroupent les redevances d'occupation du domaine public (36 800 € pour les marchés du lundi et du jeudi), les droits de stationnement (horodateurs : 172 000€ - 155 670€ en 2022), la mise à disposition du trinquet, les recettes de la Prison des Evêques, ou les remboursements de frais de chauffage. Depuis 2022, les redevances camping sont affectées sur un budget annexe (119 364 € en 2023 pour 108 170 € en 2022. Pour rappel, depuis fin 2021, la Commune n'assume plus la gestion du service de l'eau pour le compte de la CAPB.

Les impôts regroupent les taxes foncières (680 391€), la taxe habitation sur RS (101 439€), la taxe d'habitation sur logements vacants (25 262€) et l'attribution de compensation versée par la CAPB.

Ce CA intègre au chapitre 74 une DGF stable ainsi qu'un maintien du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal).

Les autres produits de gestion courante sont composés pour l'essentiel du revenu des immeubles, 133 988.15 €.

Les atténuations de charges comprennent les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux situations d'indisponibilité physique.

Les opérations d'ordre portent sur les travaux effectués en régie et valorisés en investissement (146 216.94 €).

Enfin, l'excédent de fonctionnement reporté de 2022 s'élève à 49 588.68 €.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1.68% par rapport à celles de 2022.

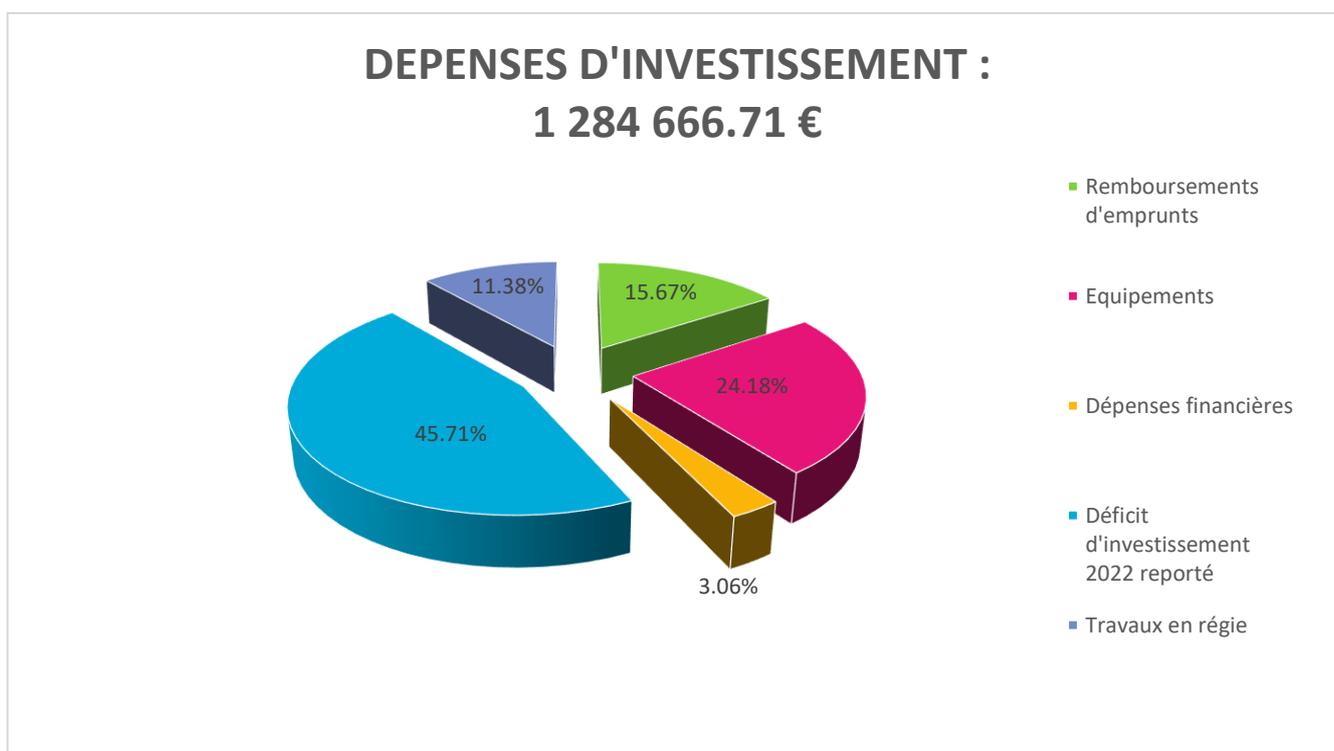
L'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites financières (emprunts, FCTVA, affectation résultats N-1), et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

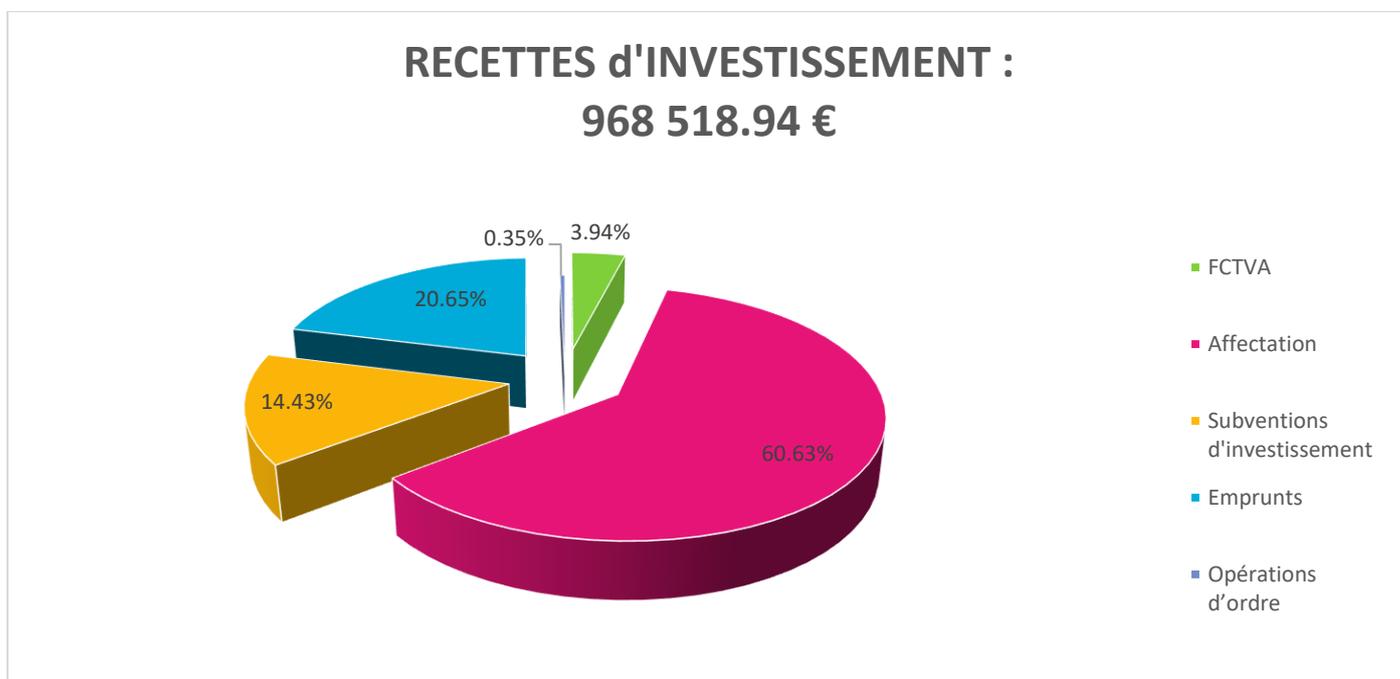


Les opérations d'équipements effectuées en 2023 ont consisté en :

	2023	Observations
125 - BATIMENTS COMMUNAUX	32 640.30	Etude de faisabilité projet ancienne caserne, Couverture local Goizeko, Travaux Ecole, Fabrication et pose de la porte Eglise, Portes intérieures bureau Mairie et remplacement vitre marché couvert
156 - ACQUISITION MATERIEL	36 172.85	Photocopieur, Débroussailleuse, Tronçonneuse, Matériel de bureau, Mobilier d'interprétation sur pieds, Nettoyeur HP, Horloges astro, Panneau lumineux
197 - VOIRIE	34 455.68	Aménagement des abords de la rue Zuharpeta, Jardinières cheminement rue de Zuharpeta, Fourniture de pierre de taille rouge, Radar pédagogique, Parvis virage cimetièrre
222 - AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC	45 840.00	Etude de requalification et d'embellissement du centre bourg (sociétés Keima, Reliefs, les architectes anonymes, SEPA)
248 - REHABILITATION EQUIPEMENTS SPORTIFS	42 525.00	Régénération court de tennis, Rénovation éclairage plaine des sports / fronton

257 - REHABILITATION SITE ANCIENNE PISCINE	118 977.56	Maîtrise d'œuvre, Investigations géotechniques, Ingénierie, Coordination SPS, Terrassement
040- TRAVAUX EFFECTUES EN REGIE	146 216.94	

L'encours de la dette s'élève au 31/12/2023 à 1 660 928.84 €.



Les taxes locales

En 2023, les taux de la Commune ont été votés comme suit :

	Base notifiée 2023	Taux votés	Produit fiscal perçu
Taxe foncière bâti	2 350 839	28,80	674 795
Taxe foncière non bâti	15 327	36,51	5 596

Les chiffres consolidés

BUDGET	CONTINUITE	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
BUDGET GENERAL	Exercice	Fonctionnement	2 046 803.52	2 460 722.24	413 918.72
		Investissement	697 500.93	968 518.94	271 018.01
	Total		2 744 304.45	3 429 241.18	684 936.73
	Affectation de résultats 2022	Excédent de Fonctionnement		49 588.68	463 507.40
		Déficit d'Investissement	-587 165.78		-316 147.77
	RESULTAT CUMULE BUDGET GENERAL				
VILLAGE VACANCES	Exercice	Fonctionnement	762.66	17 451.00	16 688.34
		Investissement	16 688.34	15 959.02	-729.32
	Total		17 451.00	33 410.02	15 959.02
	Affectation de résultats 2022	Excédent de Fonctionnement			16 688.34
		Déficit d'Investissement	-16 104.97		-16 834.29
	RESULTAT CUMULE BUDGET ANNEXE VILLAGE VACANCES				
CAMPING	Exercice	Fonctionnement	87 475.07	119 363.64	31 888.57
		Investissement	0.00	12 308.73	12 308.73
	Total		87 475.07	131 672.37	44 197.30
	Affectation de résultats 2022	Excédent de Fonctionnement		32 261.69	64 150.26
		Déficit d'investissement	-12 308.73		0.00
	RESULTAT CUMULE BUDGET ANNEXE CAMPING				
TRAIN	Exercice	Fonctionnement	59 218.25	60 721.50	1 503.25
		Investissement	27 092.09	25 000.00	-2 092.09
	Total		86 310.34	85 721.50	-588.84
	Affectation de résultats 2022	Excédent de Fonctionnement		4 300.81	5 804.06
		Excédent d'Investissement		67 593.22	65 501.13
	RESULTAT CUMULE BUDGET ANNEXE TRAIN				
TOTAL DE L'EXERCICE 2023					744 504.21
TOTAL 2023 AVEC REPORTS					282 669.13